



**TRANSPORTS REGIONAUX
COMITÉ DE LIGNES
BORDEAUX – LA ROCHELLE
COMPTE-RENDU**



**Mercredi 15 mai 2019, 18h
Saint-Savinien
PRÉSIDIÉ PAR M. JACKY EMON**

Présents :

• **A la tribune :**

- Monsieur Jacky EMON, Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine, délégué aux Transports express régionaux et à l'intermodalité
- Madame Lucille FERNON, Responsable Secteur de Mobilité Charentes, Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Arnaud PETITJEAN, Directeur Territorial des lignes TER Poitou-Charentes – DTL Poitou-Charentes, SNCF Mobilités
- Monsieur Samuel ROGER, Responsable du Pôle études et développement de l'offre TER, SNCF Mobilités
- Monsieur Rodolphe FOUCAUD, Responsable de Projets Territoriaux Poitou-Charentes, Pôle Design du Réseau, SNCF Réseau
- Monsieur Christophe FILIPPA, Responsable qualité de service, ligne Intercités Nantes-Bordeaux, SNCF Mobilités

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence) :**

- Madame Brigitte FOUCAUD, usagère
- Monsieur Benoît GROUSSIN, association FNAUT
- Madame Jennifer BRISNET, association FNAUT

- Monsieur Jean-Claude CLASSIQUE, Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes
- Monsieur Jacques OTTAVIANI, Président de l'APNB
- Monsieur Philippe BRINCTEUX, association FNAUT
- Monsieur Jean Yves COUTURIER, CGT cheminots
- Madame Elodie COUTURIER, CGT cheminots
- Monsieur J GARNIER, CGT cheminots
- Monsieur Guillaume BOHEME, SNCF
- Monsieur Jean-Marie BERNARD, membre UNSA
- Monsieur Eric AUTHIAT, Maire de Tonnay-Charente
- Monsieur Jean-Michel GIRAUD, usager
- Monsieur Thibaut BARRIERE, usager
- Monsieur Claude BELOT, Maire de Jonzac et Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge
- Madame Isabelle CHAUMETON, Communauté de Communes de la Haute-Saintonge
- Madame Christine VERNON, Conseillère municipale
- Monsieur Julien BOUTOM, usager
- Madame Françoise MESNARD, Conseillère régionale et Maire de Saint-Jean d'Angély
- Monsieur David PLAGES, CGT cheminots
- Madame Catherine DESPREZ, usagère
- Monsieur René DUGIED, 5^{ème} adjoint au Maire de St Savinien
- Monsieur Jacky BETTON, Maire de Pons
- Monsieur Christophe CABRI, Conseiller Départemental de Charente-Maritime
- Madame Emile LUSIGNAN, collaboratrice départementale JP Ardouin
- Monsieur Pierre TEXIER, Maire de Taillebourg
- Madame Julie BATOUX, Mairie de Saintes
- Monsieur Christophe DOURTHE, Maire de Bussac sur Charente
- Monsieur Christian BRANGER, Conseiller départemental de Charente-Maritime
- Monsieur Stéphane TRIFELETTI, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Sébastien CHOLLET, usager
- Monsieur Nicolas BOR, CGT cheminots
- Monsieur Michel DESHAMES, CGT cheminots
- Monsieur Emilien BARBAUD, usager
- Monsieur Daniel PACAULT, usager
- Monsieur Alain FOUCHER, Maire de Grandjean

- Monsieur Christophe GUERRINHA, Responsable d'unité, Région Nouvelle-Aquitaine
- Madame Aurélie LAVIGNE, Cheffe de service Transport Ferroviaire, Région Nouvelle-Aquitaine
- **Excusés :**
- Monsieur Dominique BUSSEREAU, Président du Conseil départemental de la Charente-Maritime
- Madame Corinne IMBERT, Sénatrice de la Charente-Maritime
- Monsieur Daniel LAURENT, Sénateur de la Charente-Maritime

Ordre du jour :

- ❖ *Actualités des lignes TER Bordeaux – Saintes – La Rochelle et Rochefort – La Rochelle*
- ❖ *Trafic sur les lignes et régularité*
- ❖ *Travaux en 2019 et 2020*
- ❖ *Nouveaux horaires 2020*

Ce compte-rendu vient en complément des supports de présentation projetés en séance.

Introduction du Président de séance :

Monsieur **Jacky EMON**, Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine, délégué aux Transports express régionaux et à l'intermodalité, accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de lignes, qui concerne les lignes **Bordeaux – Saintes – La Rochelle** (ligne 6) et **Rochefort – La Rochelle Porte Dauphine** (ligne 11).

Il informe de la présence d'un représentant de SNCF Intercités, compte tenu de la particularité de cette ligne, sur laquelle circulent deux types de trains de voyageurs ; les **trains express régionaux** (TER) et les **trains Intercités**.

Il spécifie que cette réunion est filmée, retransmise en direct et consultable sur le site de la Région.

M. **EMON** précise qu'une **nouvelle numérotation** du réseau TER Nouvelle-Aquitaine sera mise en place à partir du 1^{er} juillet consécutivement à la fusion des 3 régions et à la **nouvelle convention** d'exploitation TER 2019-2024 signée avec SNCF Mobilités.

Cette nouvelle convention fixe des **objectifs ambitieux** :

- ✓ Objectif de 95 % de régularité en 2024 ;
- ✓ Objectif de création de 8 % d'offre supplémentaire via la démarche Optim'TER ;
- ✓ Mise en place d'une garantie fiabilité pour les abonnés annuels ;
- ✓ Budget annuel pour l'exploitation des TER à 296 Md'€.

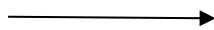
Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance

Chiffres clés et nouvelle numérotation :



15

155 km de ligne	19 gares
11 000 trains/an	1 100 voyageurs/jour



15U





32 km de ligne	7 gares
5 600 trains/an	1 600 voyageurs/jour

Qualité de service :



Sur les 34 lignes du réseau TER Nouvelle-Aquitaine :

Régularité 2018	90,5 % de trains à l'heure
	1,7 % de trains supprimés
Régularité 2019 1^{er} trimestre	90,5 % de trains à l'heure en heures de pointe
	94,3 % de trains à l'heure
	1,3 % de trains supprimés
	Causes TER 2019 : <ul style="list-style-type: none">▪ Régularité : 1,8 %▪ Suppression : 0,5 %

Sur votre ligne Bordeaux – Saintes – La Rochelle et Rochefort – La Rochelle Porte-Dauphine :

Régularité 2018	 6	 11
	87,8 % trains à l'heure 1,5 % de trains supprimés	94,3 % trains à l'heure 1,5 % de trains supprimés
Régularité 2019 1^{er} trimestre	 6	 11
	94,3 % trains à l'heure 1,2 % de trains supprimés	98,4 % trains à l'heure 1,2 % de trains supprimés

Typologie du trafic :

	Part d'occasionnels	Part d'abonnés
	72 %	28 %
	46 %	54 %

SNCF Réseau / Principaux travaux en 2019 et en 2020

Sur les lignes 6 et 11 → **Bordeaux – La Rochelle / Rochefort – La Rochelle :**

2019	2020
<ul style="list-style-type: none"> • Saintes – Saint-Mariens Plages de 4h de travaux par jour du 30/09 au 25/10/19 <i>Du Lundi au Vendredi</i> • La Rochelle – Saintes Plages de 4h de travaux de jour du 30/09 au 25/10/19 <i>Du Lundi au Vendredi</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • La Roche-sur-Yon – La Rochelle Modernisation de la ligne Fermeture de la ligne continue du 02/03/2020 au 29/05/2021 • La Rochelle – Port de la Rochelle Plages de 5h de travaux de jour du 03-14/02 puis 14-25/09 • La Rochelle – Saint-Mariens

<p>Opération coup de poing du vendredi 01/11 à 21h15 au samedi 02/11 à 15h15</p>	<p>Plages de 4h de travaux de jour du 17/02 au 13/03 et du 28/09 au 23/10</p> <ul style="list-style-type: none"> Gare de Rochefort et La Rochelle <p>Mise en accessibilité PMR</p> <p>2 fermetures de ligne pendant 16h en semaine 32 et 34 (1^{ère} et 3^{ème} d'août)</p> <ul style="list-style-type: none"> Saintes – Beillant et Saint-Mariens <p>Régénération de la voie</p> <p>Travaux de régénération en cours de programmation SA 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Gare de Bordeaux <p>Mise en accessibilité PMR</p> <p>2 voies fermées en continu du 13/04 au 02/05 et 21/09 au 10/10</p>
---	---

Focus sur les évolutions d'offre

➤ Intercités (SNCF Mobilités) – Qualité de service et nouveaux horaires

❖ *Bilan production de l'année 2019 par rapport aux années 2017-2018*

	2016	2017	2018	2019 à fin mars
NPS	- 10	- 6	+ 17	+ 19
Confort à bord	89 %	88 %	96 %	97 %
Régularité à 10'	73 %	71 %	80,4 %	90,4 % à fin avril
Évolution trafic* *réservations uniquement	-	+ 8 %	- 20 %	- 18 %

Sur la base des chiffres ci-dessus, SNCF Mobilités (Intercités) souligne que grâce aux nouveaux matériels déployés, les trains en retard ont été divisés par 3 en 3 ans.

Depuis le début de l'année 2019, le taux de régularité de 90,4 % révèle une vraie diminution d'incidents infrastructures, en raison de l'intégration des limitations temporaires de vitesse dans les horaires. SNCF Mobilités (Intercités) précise que des mesures d'amélioration de la régularité ont été mises en

place ; en vigilant tout particulièrement l'heure de sortie du centre de maintenance et de mise au départ de la gare.

Une baisse de trafic de – 20 % est constatée en 2018 en raison d'un mouvement social et des limitations de vitesse ayant impacté les correspondances avec la Transversale Sud en direction de Marseille. Or, les correspondances à Bordeaux constituent une part importante du trafic sur cette ligne. De début janvier jusqu'à fin mars 2019, l'interruption des circulations entre La Roche-sur-Yon et Nantes a également conduit à une perte de trafic. Mais depuis avril 2019, les résultats s'améliorent.

❖ *Les horaires Intercités 2020 (projet)*

Au service annuel 2020, 3 allers-retours Intercités sont prévus avec un temps de parcours compris entre 4h50 et 5h, en raison de ralentissements au nord de La Rochelle et au sud de Saintes, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

En complémentarité avec les TER, les horaires des trains ont été légèrement décalés pour rétablir les correspondances de et vers Marseille.

Des travaux importants sont prévus pendant 15 mois pour régénérer l'infrastructure entre La Rochelle et La Roche-sur-Yon du 2 mars 2020 au 29 mai 2021, et la substitution de la ligne se fera par autocar. Les horaires seront maintenus sur la section Bordeaux-La Rochelle.

➤ **Nouveaux horaires TER 2020 (Région)**

L'axe Bordeaux-La Rochelle va bénéficier d'une offre améliorée et renforcée à partir de décembre 2019. La Région a souhaité, dans le cadre de la nouvelle convention TER, que le plan de transport d'au moins 3 des 5 secteurs géographiques soit repensé via une démarche dénommée « OptimTer » qui vise à améliorer l'attractivité et la lisibilité de l'offre avec des moyens maîtrisés.

Cette démarche « OptimTer » a été amorcée « en avant-première » sur l'axe Bordeaux-La Rochelle avant d'être déployée sur les différents lots de 2021 à 2024. Le projet horaire proposé est une première mise en application, pour le service annuel 2020, et sera poursuivi en 2021.

Les horaires ont été retravaillés pour répondre à plusieurs grands objectifs :

- Une meilleure articulation entre les offres TER et Intercités avec des fréquences mieux réparties tout au long de la journée, et éviter les creux d'offre de + de 2h entre Bordeaux et La Rochelle,
- Des temps de parcours plus attractifs de 2H (IC) à 2h15 (TER) entre La Rochelle et Bordeaux,

- Une amélioration des correspondances à Bordeaux vers Marseille, et à Saintes,
- Un renforcement des dessertes périurbaines entre Rochefort et La Rochelle et entre St-Mariens et Bordeaux.

Le résultat de ce travail important mené par les équipes SNCF, sur la base des orientations de la Région, conduisent à un plan de transport de +123 000 km-trains, soit 9% d'offre supplémentaire.

- Sur La Rochelle-Bordeaux, on passe de 12 à 15 circulations par jour en semaine : principalement dans le sens Bordeaux-La Rochelle, avec un train permettant d'arriver à 9h09 à La Rochelle, contre 9h59 aujourd'hui, et également un train en milieu de journée avec une arrivée à 12h10 pour combler un creux d'offre aujourd'hui de 4h.
- Sur La Rochelle-Rochefort : les horaires sont améliorés dans le sens de la pointe avec une fréquence à la ½ heure et la création de 3 à 4 circulations par jour. La desserte de La Rochelle Porte Dauphine est systématisée autant que faire se peut avec +7 circulations par jour.

Partie 2 : Relevé des demandes d'adaptation de l'offre et diverses questions abordées en séance

DEMANDEUR	OBJET	« THEMATIQUES »	REPONSES SNCF et Région
M. OTTAVIANI (APNB)	Il y a une augmentation du trafic qui est constatée en TER, cela ne vient-il pas de l'Intercités du matin et du soir transféré au TER ?	<i>Fréquentation / Offre</i>	SNCF Mobilités explique que les chiffres reposent sur un périmètre comparable et ont été retraités.
M. GROUSSIN (FNAUT)	Quelle est l'évolution de trafic pour chacune de ces 4 sous-sections ? Quels sont les chiffres précis et la part abonnés ?	<i>Fréquentation / Offre</i>	SNCF Mobilités ne peut que confirmer la tendance 2019 par ligne et ne possède pas le détail par sous-section. La ligne La Rochelle-Rochefort a une forte augmentation de 15%. Sur la ligne 6, la part d'occasionnels représente 72% et la part d'abonnés, 28%. Sur la ligne 11, la part d'occasionnels représente 46% et la part d'abonnés 54%.
Usager	Budget de maintenance : Quelles sont les coûts de maintenance en situation nominale quand il n'y a aucun problème pour s'assurer que les situations critiques n'arrivent pas. Est-ce que cela existe ?	<i>Infrastructures</i>	SNCF Réseau explique qu'il est difficile de donner un ratio à cause de chaque typologie des lignes (performances recherchées, usages de la ligne...) qui font l'objet d'une dotation annuelle. Il cite l'exemple de 2010 jusqu'à 2015, sur la ligne Saintes - Saint-Mariens, un budget d'entretien courant est de l'ordre de 10 à 15 millions d'euros.
Usager	Est-ce que dans les abonnés TER que vous comptez, il y a les abonnés Yélo ? Car il y a un grand nombre d'abonnés. Est-ce que la Région qui finance les travaux va se « rattraper » sur des péages diminués vis-à-vis de SNCF Réseau ?	<i>Comptages</i> <i>Péages</i>	SNCF Mobilités va vérifier si les comptages prennent bien en compte les abonnés Yélo. M. Emon informe qu'un grand débat a eu lieu lors de la convention sur la question des péages. La Région a demandé à ce que compte tenu des urgences de travaux à réaliser en Nouvelle-Aquitaine, la mobilisation des revenus des péages soit fléchée sur un certain nombre de lignes d'une façon plus immédiate et transparente. SNCF Réseau précise qu'aujourd'hui les péages ne permettent pas de couvrir les coûts de régénération.

<p>Usager</p>	<p>Est-ce que SNCF Réseau fait des statistiques sur le taux d'utilisation de la ligne par le TER, Intercités et les trains de FRET ?</p> <p>Est-ce que quand on arrive à des dégradations de la voie, les trains FRET sont interdits à circuler ? C'est le cas pour le routier où les poids lourds peuvent être interdits pour protéger la route.</p>	<p><i>Infrastructures FRET</i></p>	<p>SNCF Réseau indique que le souhait c'est d'abord un plus grand nombre de trains de voyageurs et de trains de fret. Donc l'idée, c'est d'investir pour régénérer des lignes et ainsi pouvoir permettre de faire rouler dans des conditions optimales le Fret et les trains de voyageurs.</p> <p>Il n'y a pas d'interdiction de circuler pour le fret et SNCF Réseau travaille sur le réseau pour satisfaire l'ensemble des trains.</p>
<p>Mme MESNARD (Conseillère Régionale, Maire de Saint Jean d'Angély)</p>	<p>Quelle priorité va se donner la Région, face aux nombreuses limitations de vitesse à lever ? Notamment pour les zones limitées à 40 km/h, par exemple pour la zone du Douhet entre Saintes et St Jean d'Angély.</p> <p>Quel critère va être mis en place pour classer le niveau d'urgence des travaux? Est-ce que ce type de situation est pris en compte dans ce fond d'intervention d'urgence ?</p> <p>Est-il possible d'avoir un afficheur pour la gare de Saint-Jean-d'Angély afin</p>	<p><i>Infrastructures</i></p> <p><i>Offre</i></p> <p><i>Information voyageurs</i></p>	<p>Une délibération votée par la Région adopte un plan directeur des investissements ferroviaires. La ligne Saintes-Niort qui nécessite un investissement de 60 M€ pour rétablir sa performance initiale a bien été prise en compte.</p> <p>En revanche, pour la ligne Saintes-Bordeaux, il y a une négociation avec l'État sur la prise en charge des travaux. On ne peut considérer cette ligne comme « structurante » à l'échelle nationale, sans que l'État ne s'engage sur la mise à niveau de la voie. D'autant plus que la ligne est circulée par des trains de l'Etat, les Intercités. A titre comparatif, les lignes Bordeaux-Poitiers et Poitiers-La Rochelle sont classées dans le réseau structurant, et donc leur régénération est financée par l'Etat.</p> <p>SNCF Réseau rappelle la décision prise fin mars du financement de la régénération de la section La Roche-sur-Yon-La Rochelle pour un montant de 138 M€ par l'État, les deux Régions (Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine), SNCF Réseau, le Département de Charente-Maritime et l'Agglomération de La Rochelle. Sans cette mobilisation, la ligne aurait cessé de fonctionner. SNCF Réseau confirme avoir bien reçu la commande du 12 avril de la Région, de mettre au point un plan d'investissement et une programmation de travaux à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine pour la remise en état du réseau.</p> <p>SNCF Mobilités répond au nom de Gares & Connexions. Un programme d'équipement en afficheurs légers sur l'ensemble de la Région</p>

	d'informer les voyageurs quand ils arrivent en gare ?		Nouvelle-Aquitaine est prévu en 2019-2020-2021, et intègre bien la gare de Saint-Jean d'Angély.
Usager	Au-delà de la question des investissements, SNCF Réseau avait alerté au précédent comité de la difficulté à disposer des moyens humains pour mener les travaux. Quelle solution a trouvé SNCF Réseau pour mettre en état ses lignes ?	<i>Infrastructures</i>	SNCF Réseau travaille avec ses partenaires pour trouver des solutions et proposer d'ici septembre un ordonnancement des travaux sur les 10 prochaines années.
Usager	Entre La Rochelle et Rochefort, à Aytré, il y avait un ralentissement à 40 km/h qui a disparu après qu'une entreprise soit venue, pouvez-vous expliquer cela ?	<i>Infrastructures</i>	SNCF Réseau explique que des travaux ont été effectués.
Conducteur de train	Pouvez-vous me confirmer si Saintes-Beillant va passer à 60 km/h en décembre 2019 au changement de service avec un temps de trajet allongé de 7 min ? Qu'est-ce qu'on ferait si la ligne était en état nominal ? Il explique que Monsieur Le Maire de Saintes a souhaité qu'on puisse faire Saintes – Bordeaux en 1h. Comment vont être réalisés ces travaux et qui va les faire ? Il rappelle que des travaux ont déjà été réalisés en 2010 et souligne l'importance de réaliser des travaux pérennes sur 30 à 50 ans.	<i>Infrastructures</i>	SNCF Réseau rappelle que la ligne Saintes-Bordeaux connaît un temps de parcours qui se dégrade et qui va se dégrader jusqu'à + 30 minutes en 2021, si rien n'est fait. Une programmation de travaux est en train d'être mise en place sur Saintes – Saint-Mariens dès 2020 pour traiter la partie Saintes – Beillant. M. EMON précise qu'une étude à hauteur de 2,7 M€ est en cours sur Saintes – Saint-Mariens, financé pour 1,2M€ par le Conseil Régional, pour engager au plus vite les travaux nécessaires sur la ligne. Il insiste sur le périmètre de l'étude qui couvre l'ensemble du périmètre Saintes – Saint-Mariens, et pas seulement Saintes – Beillant.
M. TEXIER, Maire de Taillebourg	Le Maire informe de la dangerosité du passage à niveau de Taillebourg. Des barrières ne se sont pas fermées au passage d'un train dernièrement.	<i>Infrastructures</i>	SNCF Réseau est en cours d'investigation pour déterminer les causes origine, et des équipes sont actuellement sur place.

<p>Usager</p>	<p>Il y a un manque d'espaces dans les trains lors des heures de pointes (beaucoup de voyageurs, beaucoup de vélos). Les places de vélos sont justes, des fois le contrôleur veut bien les accepter et d'autres fois non. Il y a des garages de vélos qui sont mis en place mais ils ont été dégradés (Porte Dauphine). Quelles sont les solutions ?</p>	<p><i>Vélos / Vie à bord</i></p>	<p>SNCF Mobilités travaille sur le suivi statistique des sur-occupations des lignes, problématique rencontrée sur d'autres lignes sur des trains très ciblés. SNCF travaille à augmenter le nombre de rames sur les trains où l'affluence est la plus grande. Ce sujet est partagé avec le Conseil Régional pour identifier les points de fragilité et d'acceptabilité. Sur le sujet des vélos à bord, c'est une problématique également partagée avec le Conseil Régional et suivie de près pour mettre en place des actions correctives.</p>
<p>Agent de conduite</p>	<p>Les territoires ruraux sont oubliés et des arrêts seront supprimés à Clion, Fontaines et Taillebourg.</p>	<p><i>Offre</i></p>	<p>M. Jacky EMON précise que les territoires ruraux ne sont pas oubliés. Il explique qu'ils utilisent des comptages très précis, les fréquentations sont extrêmement faibles dans ces haltes. Il indique qu'un travail est mené pour rechercher des solutions de mobilité permettant un report sur les gares à une distance de moins de 5km. La ruralité et la desserte du TER sont une préoccupation de première importance du Conseil régional.</p>
<p>Usagère de Bords</p>	<p>Il y a un vrai besoin d'équiper la halte de Bords d'un afficheur. On constate une baisse de voyageurs qui ne prennent plus le train à cause du changement d'horaires, qui ne sont plus adaptés (notamment un retour trop tardif le soir).</p>	<p><i>Horaires / Information Voyageurs</i></p>	<p>La Région est au courant de ces problématiques remontées notamment par les associations d'usagers et travaille sur ces demandes. SNCF Mobilités s'exprime sur la question de l'information de voyageurs et indique qu'il y a un numéro de téléphone dans chaque halte auquel vous pouvez téléphoner et demander de l'information à un agent (0800 872 872); ou sinon par le biais de l'application SNCF, vous pouvez retrouver toutes les informations en temps réel sur l'ensemble du réseau Nouvelle-Aquitaine. <i>Vous pouvez télécharger l'application SNCF en cliquant sur le lien ci-dessous :</i> https://www.appun-vsct.fr/redirect/index.html?page=notifications Par ailleurs, la Région informe d'une augmentation de la desserte de Bords au service annuel 2020 : 4 arrêts supplémentaires</p>

			par jour et par sens sont prévus à partir du 15 décembre 2019.
M. GROUSSIN (FNAUT)	Il y a 10 ans que la question des affichages a été posée et aujourd'hui, il s'avère une nécessité de passer aux actes pour donner de l'information en temps réel aux voyageurs.	<i>Information Voyageurs</i>	La Région et la SNCF travaillent sur ce sujet.
M. AUTHIAT, Maire de Tonnay-Charente	Le Maire de Tonnay-Charente remercie M. EMON et M. FOUCAUD de SNCF Réseau pour les nouvelles dessertes et pour avoir traité l'environnement de la halte TER de Tonnay.	<i>Infrastructure</i>	

Partie 3 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région

DEMANDEUR	OBJET	« THEMATIQUES »	REPONSES SNCF et Région
« François »	« Il souligne qu'à chaque changement d'horaires il y a un TER (qui s'arrêtait dans les haltes (Aytré, Angoulins et St Laurent), qui est supprimé. Le dernier qui l'interpelle est celui qui partait de Rochefort avant 16 heures et qui n'existe plus (puisque'il arrive de Bordeaux) ; donc direction Châtelailon et La Rochelle. Est-ce que le problème va être rétabli ? »	<i>Horaires</i>	La Région précise qu'aucun train n'a été supprimé. En revanche, des décalages horaires sont effectués notamment en raison des contraintes de capacité d'infrastructure. La demande est prise en compte, puisqu'un train est bien prévu avant 16h au départ de Rochefort en direction de La Rochelle.

<p>« Pierre »</p>	<p>« Il y a un problème d'attente des correspondances à la gare de Saintes qui sont trop longues. Des trains qui sont lents (30 km/h) à cause des voies dégradées. Quand est-ce que la ligne va être remise en état ? Est-ce que la ligne Blaye/St-Mariens va rester fermée? Absence d'une synergie entre les Intercités/ TER. Dynamique à trouver sur cette destination et concertation avec Pays de Loire. »</p>	<p><i>Correspondances / Infrastructures</i></p>	<p>SNCF Mobilités travaille à optimiser les temps de correspondances à Saintes, mais doit faire face à ces contraintes de faisabilité. La remise en état de ligne pour lever l'ensemble des ralentissements est en cours d'étude, avec des premiers travaux programmés en 2020. La réouverture de la ligne Blaye – St Mariens n'est pas envisagée à ce jour. La complémentarité entre TER et Intercités va être améliorée au changement de service en décembre 2019.</p>
<p>« Aurélie »</p>	<p>« Demande une augmentation de la fréquence des trains entre la gare de Saint Laurent de la Pree et La Rochelle le matin et le soir aux heures de pointes. Pourquoi le train qui arrive vers 8h30 à Châtelailon ne dessert pas la gare de Saint Laurent de la Pree ? »</p>	<p><i>Horaires</i></p>	<p>La Région et la SNCF travaillent à la mise en place d'un train toutes les 30 minutes en heure de pointe.</p>
<p>« Montrain_Mavie »</p>	<p>Inquiétude pour la section Saintes – Beillant car elle fait l'objet d'une LTV à 40 km/h dès décembre 2019. Y a-t-il un risque de fermeture de la ligne?</p>	<p><i>Infrastructures</i></p>	<p>Une étude est en cours pour la régénération de cette section, et pour lever tout risque de fermeture de la ligne.</p>
<p>« Vyt »</p>	<p>« Trouve dommage que les concertations se cantonnent aux usagers des TER. Est-ce que c'est possible de se pencher aussi vers les non-usagers ? Il propose d'interroger aux gares de péage entre La Rochelle et Bordeaux les automobilistes, comme lui, contraints chaque jour de prendre la route car des TER trop lents, Saintes-Bordeaux: 1h50 à 2h pour 90 km, horaires inadaptés, retards, suppressions. Il fait part de l'importance de mettre à disposition un moyen de transport fiable et efficace car cela permettrait que les TER se remplissent. »</p>	<p><i>Information Voyageurs</i></p>	<p>La Région met en place des concertations ouvertes à tout le public ainsi qu'un email : transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr ; auquel vous pouvez poser des questions, faire des remarques et des contributions.</p>

<p>« Guimier SEGUI »</p>	<p>« Souhaite des arrêts plus fréquents sur Tonnay-Charente le matin et le soir et demande à revoir l'aménagement de l'arrêt à Tonnay-Charente (vidéo surveillance par exemple) car il y a eu de très nombreuses dégradations. »</p>	<p><i>Gares / Arrêts</i></p>	<p>La Région a effectivement prévu une augmentation du nombre de dessertes à Tonnay-Charente à partir de décembre 2019. La demande concernant l'aménagement de Tonnay-Charente sera remontée à SNCF Réseau pour trouver des solutions.</p>
-------------------------------------	--	------------------------------	---

Monsieur Jacky EMON précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau et SNCF Mobilités sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Région. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions. Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de lignes et précise qu'une réunion aura lieu l'année prochaine.

Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :

Direction des transports ferroviaires de voyageurs
Site de Bordeaux
Madame Lucille FERNON
Responsable de Secteur de Mobilité Charentes
transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr